servicepresse
dossier de presse
Ville de Marseille

marseille provence 2013 capitale européenne de la culture

VILLE DE MARSEILLE www.marseille.fr

Lancement de la « Fête des Voisins »

Jeudi 24 Mai 2012 à 11h00
Hôtel de Ville – Quai du Port – Marseille 2ème

servicepresse Ville de Marseille

courriel : dgcre-service-presse@mairie-marseille.fr

tél. : 04 91 14 65 25 ou 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07 - portable : 06 32 28 93 71
Hôtel de Ville - Espace Jules-Verne - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

servicepresse dossier de presse Ville de Marseille

marseille provence 2013 capitale européenne de la culture

VILLE DE MARSEILLE www.marseille.fr

Sommaire

Présentation de l'opération Fête des Voisins

Mode d'emploi pour une fête réussie

servicepresse Ville de Marseille

courriel : dgcre-service-presse@mairie-marseille.fr

tél. : 04 91 14 65 25 ou 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07 - portable : 06 32 28 93 71
Hôtel de Ville - Espace Jules-Verne - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

servicepresse dossier de presse Ville de Marseille

marseille provence 2013 capitale européenne de la culture

VILLE DE MARSEILLE www.marseille.fr

Présentation de l'opération Fête des Voisins

Le vendredi 1er juin 2012 marquera la 12ème édition de la Fête des Voisins.
La Ville de Marseille a souhaité s'associer une nouvelle fois à cet événement national organisé par des milliers de particuliers, associations, clubs et acteurs locaux.
La Fête des Voisins est une occasion pour les habitants de se retrouver, d'échanger et de partager autour d'un moment de convivialité.

Pour la deuxième année consécutive, ***Marseille reçoit le label « Ville conviviale - Ville solidaire » décerné par la Fédération Européenne des Solidarités de Proximité****. Il récompense l'implication et l'engagement de la deuxième ville de France en faveur de cette fête synonyme de solidarité et de partage, donc du mieux vivre ensemble.*

A partir du vendredi 25 mai 2012, la Municipalité met à disposition, dans les centres sociaux participants et partenaires de l'opération, des kits d'animation et des modes d'emploi pour les Marseillais souhaitant organiser leur fête des voisins.

servicepresse Ville de Marseille

courriel : dgcre-service-presse@mairie-marseille.fr

tél. : 04 91 14 65 25 ou 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07 - portable : 06 32 28 93 71
Hôtel de Ville - Espace Jules-Verne - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

Mode d'emploi pour une fête réussie

Créée par Atanase PERIFAN et l'association Immeubles en Fête en 1999, la Fête des Voisins est devenue l'occasion de favoriser la convivialité, afin de **briser l'anonymat et l'isolement** qui existent dans nos villes.

Dans une société où se développent le repli sur soi et la peur de l'autre, cette initiative répond à la conviction que connaître ses voisins permet de **mieux vivre ensemble**. Au-delà d'une soirée de fête dans l'année, l'objectif est de renforcer au quotidien les petits services entre voisins et même une **solidarité de proximité**.

L'édition 2011 a été relayée en France par 900 **mairies et bailleurs** et par plus de 1 100 villes à l'échelle européenne.
6,7 millions de français ont participé l'an dernier à la « Fête des Voisins » dont 50 000 Marseillais. Devant un tel engouement, la Ville de Marseille renouvelle son dispositif chaque année.
Comme le souligne Sabine Bernasconi, l'élue déléguée auprès de la Fête des Voisins pour la 2e année, **"Marseille et les Marseillais savent faire la fête avec beaucoup d'enthousiasme et de convivialité. C'est vraiment une fête qui renforce les liens..."**.

Marseille recevra cette année le label « Ville conviviale – Ville solidaire » de la part de la Fédération Européenne des Solidarités de Proximité. Ce label est délivré pour remercier l'implication de la ville, des élus et de la mairie mais aussi des habitants et des différents acteurs locaux, tels que les associations, pour leur implication dans le développement du « Mieux vivre ensemble ».

Cet événement a largement dépassé nos frontières avec aujourd'hui la « **Journée Européenne des Voisins ».**

Lors de la dernière édition, la « Fête des Voisins » a été célébrée par plus de **10 millions de participants dans 30 pays du Monde, tels que l'Ukraine, le Japon, la Turquie, le Togo et le Canada.**

servicepresse Ville de Marseille
courriel : dgcre-service-presse@mairie-marseille.fr
tél. : 04 91 14 65 25 ou 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07 - portable : 06 32 28 93 71
Hôtel de Ville - Espace Jules-Verne - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

L'organisation est simple. Aucune compétence n'est requise, il suffit d'une pincée de générosité et d'un zeste d'enthousiasme !

1 Repérez un lieu, une cour, un jardin, un hall d'immeuble. En un mot, un lieu privé facile d'accès et idéal pour se regrouper à plusieurs immeubles ou pavillons.

2 Communiquez ! Pour avertir vos voisins, c'est très simple, il suffit de se procurer l'affiche et les invitations dans les mairies ou les lieux de référence participant à l'opération. Elles sont aussi téléchargeables sur le site : www.immeublesenfete.com

3 Placez une affiche en précisant l'heure et le lieu de l'apéritif ou du repas, puis, pensez à glisser les invitations dans les boîtes aux lettres ou sous les paillassons.

4 Sensibilisez et regroupez ainsi vos ami(e)s, voisin(e)s, votre gardien(ne) d'immeuble, votre syndic de copropriété… pour n'oublier personne !

En complément des initiatives privées et des particuliers, la Ville de Marseille organise avec ses équipements sociaux, la remise de kits pour faire la fête.

Dans chaque arrondissement, tout Marseillais désireux de faire la fête avec ses voisins peut auprès d'un équipement social référent ***récupérer un kit, offert par la Ville de Marseille***. Ce kit contient notamment des affiches, des flyers, des ballons, des tee-shirts et serviettes...

Listes des centres sociaux participants et plus d'informations sur www.marseille.fr et pour toute question ***: 0 810 813 813*** *ou fetedesvoisins@mairie-marseille.fr.*

courriel : dgcre-service-presse@mairie-marseille.fr
tél. : 04 91 14 65 25 ou 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07 - portable : 06 32 28 93 71
Hôtel de Ville - Espace Jules-Verne - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

Liste des équipements référents:

Pour le 1er arrondissement:

– *Pour le **13001**, le **Centre Social Belsunce** (MME XIBERRAS, Directeur ☎ 04.91.52.01.32)/Mail* rosy.xiberras@ccocl13.fr

Pour le 2ème arrondissement:

– *Pour le **13002**, **la MPT Panier Joliette** (M. DUTHERAGE, Directeur ☎ 04.91.91.14.52/Mail* panierjoliette@leolagrangepaca.org

Pour le 3ème arrondissement:

– *Pour le **13003, la MPT Belle de Mai** (M. MIGUEL, Directeur ☎ 04.91.62.55.05)/Mail* belledemai@leolagrangepaca.org

Pour le 4ème arrondissement:

– *Pour le **13004**, **la MPT Fissiaux** (M. SORIANO, Directeur ☎ 04.91.86.45.45/Mail* bernard.soriano@ifac.asso.fr

Pour le 5éme arrondissement:

– *Pour le **13005**, **la MPT Tivoli** (MME DOGLIANI, Directrice ☎ 04.96.12.20.20/Mail* corinne.dogliani@ifac.asso.fr

Pour le 6ème arrondissement:

– *Pour le **13006, la MPT Julien** (MME BULOT, Directeur ☎ 04.96.12.23.90/Mail* marion.bulot@ifac.asso.fr

Pour le 7ème arrondissement:

– *Pour le **13007**, **la MPT Bompard** (M. MARTINAUD, Directeur ☎ 04.91.59.23.76/Mail* *patrice.martinaud@ifac.asso.fr*

Pour le 8ème arrondissement:

– *Pour le **13008, la MPT Bonneveine** (MME COTTE, Directrice ☎ 04.91.73.14.59/Mail* *daniele.cotte@ifac.asso.fr*

– *Pour le **13008, le Centre Social Mer et Colline** (M. MEDJAHED, Directeur ☎ 04.91.72.22.91/Mail* *contact@meretcolline.com*

Pour le 9ème arrondissement:

– *Pour le **13009**, **le Centre Social Hauts de Mazargues** (M. SIRREROLS, Directeur ☎ 04.91.40.10.06)/Mail* cco-mazargues@orange.fr

Pour le 10ème arrondissement:

– *Pour le **13010**, l**e Centre Social de la Sauvagère (**MME THERON, Directrice ☎ 04.91.17.05.65)*

Pour le 11ème arrondissement:

– *Pour le **13011**, l**a MPT Vallée de l'Huveaune** (MME ABA, Directrice ☎ 04.91.35.06.07/Mail* nora.aba@ifac.asso.fr

Pour le 12ème arrondissement:

– *Pour le **13012, la MPT Saint Barnabé** (MME HENRY, Directrice ☎ 04.91.34.90.98/Mail amarie.henry@ifac.asso.fr*

Pour le 13me arrondissement:

– *Pour le **13013**, **le Centre Social Val Plan Bégudes** (M. DESROCHES, Directeur ☎ 04.91.70.13.39)/Mail cscvpb@free.fr*

– *Pour le **13013**, l**e Centre Social La Renaude** (MME POLETTI, Directrice ☎ 04.91.06.56.62)/Mail* cco.renaude@free.fr

Pour le 14ème arrondissement:

– *Pour le **13014**, **la MPT MFA 13/14** (M. PICHOT, Directeur ☎ 04.91.02.35.75/Mail aga-mfa@wanadoo.fr*

– *Pour le **13014**, l**e Centre Social St Joseph** (M. TOUCHE, Directeur ☎ 04.91.69.69.51)/Mail* centresocial.stjosephfontainieu@fail13.org

Pour le 15me arrondissement:

– *Pour le **13015**, **la MPT Kallisté Granière** (M. BENBOUZIYANE, Directeur ☎ 04.91.51.15.97/Mail kalliste@leolagrangepaca.fr*

– *Pour le **13015**, **le Centre Social La Bricarde** (M. LOUAFI, Directeur ☎ 04.91.51.31.76)/cco.bricarde@free.fr*

– *Pour le **13015**, **le Centre Social Les Musardises** (MME GALIZZI, Directrice ☎ 04.91.60.04.45)/Mail* magali.galizzi@fail13.org

Pour le 16ème arrondissement:

– *Pour le **13016, le Centre Social de l'Estaque** (M. GHALMI, Directeur ☎ 04.91.46.17.07)/Mail ailestaqueseon@wanadoo.fr*

Rappel :

La Ville de Marseille insiste sur le fait que la Fête des Voisins se déroule normalement dans **l'espace privé** et que l'organisation qu'elle met en place pour cette 12ème édition n'est pas une invitation à occuper l'espace public.

Dans l'hypothèse où la fête prendrait une dimension importante qui nécessiterait d'occuper l'espace public, il est demandé à l'organisateur d'obtenir les autorisations administratives indispensables pour son déroulement. Pour cela, une demande doit être adressée au **pôle évènementiel** de la Ville de Marseille au **04.91.55.94.57** ou par mail: «sjavelle@mairie-marseille.fr».
La Ville de Marseille ne pourra en aucune manière être tenue pour responsable dans le cas où ces autorisations préalables n'auraient pas été obtenues.

Des informations sur la « Fête des Voisins » seront mises en ligne sur la page d'accueil du site de la Ville de Marseille.

courriel : dgcre-service-presse@mairie-marseille.fr
tél. : 04 91 14 65 25 ou 04 91 14 64 63 - fax : 04 91 14 65 07 - portable : 06 32 28 93 71
Hôtel de Ville - Espace Jules-Verne - 13002 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

servicepresse dossier de presse Ville de Marseille

marseille provence 2013 capitale européenne de la culture

VILLE DE MARSEILLE www.marseille.fr

Contacts presse

Attachée de presse

Charlène Grimaud – 04 91 14 64 76
cgrimaud@mairie-marseille.fr

Stagiaire

Solène Villette – 04 91 14 64 28
svilette-externe@mairie-marseille.fr

Responsable du service

Corinne Ferraro - 04 91 14 65 23
cferraro@mairie-marseille.fr